

# Des cours de français langue étrangère

À la disposition des parents d'élèves non francophones dès la rentrée prochaine, dans les écoles

**D**ès la rentrée scolaire prochaine, la Ville de Charleroi va permettre aux parents d'élèves non-francophones de suivre des cours de « Français Langue Étrangère », au sein même de l'école de leur enfant. L'objectif vise à renforcer les relations école/famille afin de diminuer le sentiment d'exclusion de certains parents, tout en améliorant l'apprentissage des petits élèves.

Lors du conseil communal, le socialiste Jean-Philippe Preamont a interpellé sa collègue échevine de l'Enseignement Julie Patte afin de faire le point sur le sentiment d'exclusion de certains parents du monde de l'école.

L'occasion pour l'échevine de rappeler tout ce qui est mis en œuvre dans l'enseignement communal de Charleroi, mais surtout d'annoncer une nouveauté pour la prochaine rentrée scolaire : la possibilité pour les parents d'élèves non francophones de suivre des cours de « Français Langue Étrangère », au sein même de l'école de leur enfant, une matinée par semaine.

« Ces cours seront dispensés par des enseignants de promotion sociale, de façon à améliorer la communication avec l'école et leur permettre d'accompagner la scolarité de leurs enfants », souligne Julie Patte.

## LIEN ÉCOLE/FAMILLE RENFORCÉ

« Même si les équipes pédagogiques essayent de rendre la com-

munication la plus évidente possible, il est clair que lorsque les enfants ramènent certaines communications officielles de l'école, les parents qui ne parlent pas français ne les comprennent pas toujours. De cette manière, nous pourrions

améliorer les relations école/famille », reprend-elle.

Si l'annonce de ces cours pour la rentrée est réelle, la méthode est encore en réflexion. Notamment sur le coût de ces cours de « Français Langue Étrangère », qui seront disponibles dans toute une série d'écoles (voir par ailleurs).

« L'inscription dans une unité d'enseignement de 120 périodes revient à 54,60 euros.

Mais une partie du public cible pourra bénéficier d'une dispense, en fonction de sa situation. L'avantage de ces cours, c'est leur souplesse. Des modules peuvent être plus courts que d'autres, les profs s'adaptent aussi au niveau des parents. S'ils en ont la volonté, ceux-ci peuvent ensuite se diriger vers nos établissements de promotion sociale pour suivre des cours », poursuit Julie Patte.

## DÉJÀ DES EFFORTS RÉALISÉS

Et l'échevine de rappeler que l'enseignement communal carolo met

déjà de nombreuses mesures en place pour améliorer les relations entre école et famille. « Les écoles de la Ville ont été les premières « écoles pilotes » dans le cadre d'un projet de coéducation proposé par l'Université de Mons.

Dans ce cadre, les outils de communication ont été adaptés afin d'améliorer les relations écoles-fa-

mille.

Plusieurs exemples concrets peuvent être cités : des devoirs scolaires sous forme de jeux à réaliser avec les parents, un espace dans le journal de classe où les familles peuvent s'exprimer sur leur enfant, des commentaires dans des termes accessibles et compréhensibles par tous dans les bulletins... Bref, la liste est non exhaustive mais démontre la volonté des écoles d'améliorer leur rapport avec les parents. « D'ailleurs, des formations spécifiques aux relations écoles/familles sont proposées aux enseignants et aux directions », ajoute l'échevine.

## PLUS DE GRATUITÉ

Et de rappeler que pour réduire les inégalités scolaires, la Ville espère rendre les cours de natation entièrement gratuits, mais travaille aussi à la création d'un parcours culturel gratuit à travers le soutien financier de la Ville.

Une chose est sûre, si ce projet de cours de français langue étrangère répond à une demande de ces parents non-francophones, ses bénéfices dépasseront largement le simple cadre école/famille.

En effet, ceux qui iront au bout du processus et réussiront l'évaluation certificative obtiendront une attestation de réussite pour l'unité d'enseignement reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles. De quoi les aider dans la recherche d'emploi. ●

F.DHT.

## 19 directions

## Écoles pilotes

## pour l'année en cours

Pour intégrer ce projet, 19 directions d'école ont déjà manifesté leur intérêt. « En fonction des demandes et des retours des parents, nous verrons où cela peut s'organiser », précise Julie Patte. Une expérience est déjà mise en place à l'école fondamentale de la Solidarité à Montignies-sur-Sambre.

« Cela fait d'ailleurs un véritable carton, à tel point que nous avons été obligés de disposer d'un autre local », se félicite Julie Patte. Au CPAS de Philippe Van Cauwenberghé aussi, une démarche allant dans ce sens a été initiée. Le « Service Action Migrants » du CPAS a lancé ce type d'expérience à l'école de Marchienne Docherie depuis septembre 2018, avec des élèves de 3<sup>e</sup> maternelle issus de l'immigration.

Et vu le succès là aussi, l'expérience devrait être réitérée. « Si l'évaluation à ce stade est difficilement mesurable, les progrès se marquent notamment grâce à une meilleure aisance verbale des enfants, une meilleure fluidité dans le langage et le renforcement de la confiance en soi », explique encore Julie Patte. Des moments d'information et d'échanges avec les parents sont également organisés, en collaboration avec la direction de l'école. ●

FRANÇOIS DEHUT